Communiqué de presse

Vendredi 25 mars 2022

Mouvement de grève dans les écoles

Les organisations syndicales ont annoncé une grève ce lundi 28 mars 2022, suite au passage de la loi sur les 1607h.

Pierre Mériaux, Adjoint au Personnel, déclare *: «La Ville a fait tout son possible pour limiter le recul social que représente l'application de la loi sur les 1607h dans la fonction publique.*

Les horaires et l'organisation du travail des ATSEM, des animateur-rices et des agent-es d'entretien ont été modifiés afin d'améliorer leurs conditions de travail. Ainsi, depuis janvier 2022, des heures sont prévues pour que les agent-es des écoles puissent organiser des temps d'échanges, d'analyse de la pratique et de formation. Aujourd'hui, les retours des agent-es sur ces mesures sont globalement très positifs.
Cependant, des changements de modalités sont demandés par certaines organisations syndicales avec qui nous continuons le travail de dialogue social.

Par ailleurs, dans le cadre du contrôle de légalité effectué par la préfecture, une disposition pose problème. En effet, alors que la Ville a reconnu le caractère pénible du métier d'ATSEM (au vu de critères objectifs tels que le nombre de retraites pour invalidité par exemple), la Préfecture estime que ce métier ne peut bénéficier de cette reconnaissance qui permet aux ATSEM de conserver un temps de travail inférieur de 30 heures annuelles à celui aux autres agent-es. La Ville défendra sa position par une réponse écrite au préfet et jusqu'au tribunal administratif si nécessaire.

En parallèle, la Ville continue le travail de précarisation des emplois d'accompagnement scolaire. Ainsi, 38 postes vont être créés dès la rentrée 2022.

Afin d'éviter du gaspillage de nourriture et de respecter le droit de grève, la restauration scolaire ne pourra donc pas être assurée le 28 mars. Un courrier en direction des parents délégués a été envoyé le 24 mars pour les informer de cette situation.

Bien conscient-es des difficultés organisationnelles occasionnées pour les familles, nous leur présentons nos excuses pour le risque de fermeture des accueils périscolaires et l'absence de fourniture de repas ce lundi 28 mars.»

SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE / presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42